



COMPTE RENDU

Objet : Conseil d'Administration – 11 et 12 janvier 2019

Le Secrétariat Général

Liste de diffusion :
Membres du Conseil d'Administration,
Membres d'honneur
Liges Régionales
Cadres Techniques
Siège fédéral
Etienne Thobois

Ce compte rendu a été adopté au cours de la séance du 9 mars 2019.

Membres : David Angelats, Christian Barthel, Francelyse Brun-Adam, Florent Chayet, Valérie Contoz, Stéphane Corvée, Malice Devergies, Magali Godin, Emmanuel Justafre, Nathalie Huet, Julien Laffay, Philippe Le Van (samedi après-midi), François Machavoine, Olivier Place (vendredi et samedi matin), Renaud Platel, Jean-Michel Richard, Jean-Marc Serfaty (samedi), Thierry Stempfel, Bach Lien Tran.

Excusé(es) : Patricia Corti, Stéphanie Goeneutte, Patrice Lannoy, Aude Le Gallou, Philippe Le Van (vendredi soir et samedi matin), Bruno Ressouche, Monique Wahlen.

Invités : Paul-André Tramier (Président d'honneur), Julien Delmas (Président du CPL).

Siège fédéral : Céline Berton (DA), Pascal Bildstein (DC), Jérôme Careil (DTNA Formation – vendredi et samedi matin), Cyrille Gombrowicz (DTNA Territoires), Philippe Limouzin (DTN), Pascal Perrot (DTN A – vendredi), Alicia Volant (DF).

Sujets à l'ordre du jour

0. Validation du CR du Conseil d'Administration des 12 et 13 octobre 2018

1. Communication du Président *Florent Chayet*

2. Communication du DTN *Philippe Limouzin*

3. Points soumis au vote du Conseil d'Administration

3.1 Secteur Administratif.....*Jean-Michel Richard*

3.1.1 Création d'un bi-comité 32-65 à la demande de la ligue Occitanie

3.2 Secteur Financier *Christian Barthel*

3.2.1 Adoption des budgets prévisionnels 2019 et 2020

3.3 Secteur Haut Niveau *David Angelats*

3.3.1 Labellisation des EFB : évolutions 2019

4. Points d'information

4.1 Secteur Communication / Marketing / Événementiel.....*Magali Godin*

4.1.1 Présentation de l'Espace Licencié par *Claire Jacobsoone*

4.1.2 Championnats d'Europe 2020

4.1.3 Bilan des IFB 2018

4.1.4 Championnats du Monde 2025

4.2 Secteur Administratif*Jean-Michel Richard*

4.2.1 Développements informatiques en cours et à venir

4.3 Secteur Territoires Durables.....*Patricia Corti*

4.3.1 Les titres de pratiques en direction des EHPAD et autres établissements

4.3.2 Les titres de participation et la licence estivale

4.3.3 Point sur le Qui Fait Quoi ?

4.3.4 Dialogue de gestion

4.4 Secteur Diversité des Pratiques*Bach Lien Tran*

4.4.1 Nouvelle offre de pratiques compétitives

4.4.2 Réflexion sur la réforme du classement

4.4.3 Bad en Extérieur

4.4.4 Stratégie Handibad inclusif

4.4.5 Rapport d'activité de la commission Bad pour Tous

4.4.6 Bilan de la stratégie fédérale

4.5 Secteur Emploi et Formation*Stéphane Corvée*

4.5.1 Choix du mode d'adhésion au CoSMoS

Nombre de votants le 11 janvier : 16 puis 17 votants

Nombre de votants le 12 janvier : 19 votants

0. Validation du CR du CA des 12 et 13 octobre 2018

À la suite de la diffusion, le projet de compte-rendu n'a fait l'objet d'aucune remarque. Le compte-rendu est proposé à l'adoption.

■ Vote n° 1 : Validation du compte-rendu du CA des 12 et 13 octobre 2018

Nombre de votants : 16 voix / **13 voix pour** et 3 abstentions

Le compte-rendu du CA des 12 et 13 octobre 2018 est adopté à la majorité.

1. Communication du Président

Le Président fait le point sur ses derniers rendez-vous importants :

- Avec le CNOSF : plusieurs réunions ont eu lieu afin de trouver des solutions aux difficultés relationnelles entre le mouvement sportif et l'Etat sur 2 principaux sujets que sont le financement du Sport et l'Agence Nationale du Sport.

Denis Masseglia étant jusqu'ici le seul interlocuteur avec l'Etat, une motion lui demandant de s'adjoindre un petit groupe de présidents de fédérations pour représenter le mouvement sportif a été signée par 22 fédérations (dont la FFBaD) et rendue publique. Trois présidents ont été désignés :

- Michel Vion (FF Ski)
- André Giraud (FF Athlétisme)
- Jean-Jacques Mulot (FF Aviron)

auxquels a été ajouté Jean-Luc Rougé (FF Judo) à la demande de la Commission Olympique.

Plusieurs réunions des fédérations sont prévues au cours desquelles elles pourront exprimer leurs exigences minimales, notamment sur le Haut Niveau.

Le préfigurateur de l'Agence Nationale du Sport a été désigné ; il s'agit de M. Frédéric Sanaur. Le projet de Statuts de l'Agence sera présenté prochainement au CNOSF. Le point important pour le Comité Olympique est les fonds dévolus par l'Agence au Développement, représentant 140 M€.

- Avec le Ministère pour la Convention d'Objectifs 2019 : cf Communication du DTN
- Avec la Ministre des Sports, Roxana Maracineau ; cet entretien a confirmé son intérêt tout particulier pour les enfants dans le sport.
- Avec le Chef de Cabinet de la Ministre, Laurent Cellier : demande de la fédération d'obtenir 2 contrats PO supplémentaires dans le cadre de la délégation Parabadminton et dans le cadre d'un poste féminin d'Entraîneur National. L'issue paraît malgré tout très compliquée.

Le sujet de la Maison du Bad à Carpentier a également été abordé : une réponse d'orientation de l'Etat concernant le financement nous parviendra d'ici fin février. Une lettre d'intention des 3 présidents de fédérations à l'origine du projet doit également être adressée au Ministère.

- Point d'information sur le dossier de demande de naturalisation par décret de Qi Xue Fei, joueuse chinoise récemment mariée à un français et devant intégrer l'INSEP dans les jours à venir.

Chacun s'est exprimé sur ces sujets.

2. Communication du Directeur Technique National

Le DTN fait un point sur les dossiers en cours avec un focus sur :

- L'arrivée de Chen Gang à l'INSEP en décembre : un travail rigoureux a été mis en place avec l'aide de Junling Zhou afin d'atténuer les difficultés liées à la barrière de la langue,
- Point sur le classement des joueurs :
 - Grosse progression de Toma Junior Popov en simple homme
 - En double dames, si la qualification olympique s'arrêtait à ce jour, Emilie Lefel et Anne Tran seraient tête de série 8 aux JO
 - Positionnement de Qi Xue Fai, actuellement 60^{ème} mondiale
- Point sur les résultats en tournois avec, entre autres, la récente victoire d'Arnaud Merklé en Estonie.
- Point sur le Haut Niveau :
 - Arrêt de Katia Normand
 - Financement d'interventions de préparatrices mentales
 - Sortie de 3 livrets sur la formation fédérale, sur l'équipement et sur la préparation physique
 - Soutien de 2 arbitres, Haidar Dittoo et Stéphane Venet par le biais de CIP leur permettant d'obtenir des congés pour arbitrer à l'international
 - Stages au Japon et en Inde en fin d'année dans le cadre des relations internationales
- La Convention d'Objectifs et la Convention Pluriannuelle d'Objectifs : une hausse de la subvention mais elle est fléchée sur le Parabadminton ; en revanche une baisse du montant attribué pour les valides. Au final et par rapport à l'an dernier, une baisse de 100 000€ du Ministère compensée par une aide sur fonds fédéraux de 120 000€, d'où l'importance d'obtenir des médailles chez les valides.

Selon Claude Onesta de la Cellule Performance 2024, 11 M€ seront débloqués d'ici le mois de mars à répartir entre les fédérations sur les différents projets olympiques qui seront présentés. La FFBA D espère pouvoir récupérer des subventions dans ce cadre, ayant jusqu'ici toujours été soutenue dans ses appels à projet.

Le Président ajoute que le discours de cette cellule est très ambigu sur le soutien aux potentiels. Pour obtenir de l'argent, l'organisation du haut niveau de la fédération devra correspondre à leurs attentes.

Le total des demandes de subvention de l'ensemble des fédérations représente 35,4 M€ de plus que l'an dernier. La Cellule Performance 2024 va devoir trancher et fixer des critères drastiques car, en l'état, il est impossible d'accéder à l'ensemble de ces demandes.

- B4ALL, le projet Erasmus avec Badminton Europe concernant le Badminton inclusif pour tous types de handicap : mise en place de questionnaires à compléter
- La demande de délégation Parabadminton suit son cours et devrait officiellement nous être attribuée d'ici quelques semaines.

Chacun s'est exprimé sur ces sujets.

3. Points soumis au vote du Conseil d'Administration

3.1 Secteur Administratif

3.1.1 Création d'un comité bi-départemental 32-65 à la demande de la ligue Occitanie

Les 2 clubs du département des Hautes-Pyrénées souhaitent, pour des raisons sportives, administratives et de ressources humaines, être intégrés au Comité du Gers.

Au regard des statuts et du Règlement Intérieur de la fédération, le Comité du Gers et la ligue Occitanie ont d'ores et déjà acté le rapprochement des départements 32 et 65.

La fédération peut déroger aux articles 4.1.4 et 4.1.6 mais il faut l'aval du Conseil d'Administration de la FFbAD pour la modification des statuts du Comité, de son nom et éventuellement son siège social.

3 bi-comités existent déjà : Comité 26-07 / Comité 10-52 / Comité 90-70.

Le Secrétaire Général demande au CA de se positionner sur cette demande de création d'un Comité Départemental 32-65.

■ **Vote n° 2 : Création d'un bi-comité 32-65**

Nombre de votants : 17 voix / **17 voix pour**

La création d'un comité bi-départemental 32-65 est adoptée à l'unanimité.

En début de séance samedi matin, le Président souhaite ajouter un point à l'ordre du jour du Conseil d'Administration concernant le projet d'une prise en charge financière à hauteur d'un mi-temps du Secrétaire Général au regard de l'activité croissante de la fédération et de l'organisation actuelle et ce, jusqu'à la fin de l'olympiade en cours.

En complément, le Président précise que le CNOSF travaille à la mise en place de l'indemnisation des Présidents de fédérations qui pourrait être élargie à d'autres élus selon les situations de chacune des fédérations.

Chacun s'est exprimé sur ce sujet sachant que cela s'inscrit dans le cadre plus large de la gouvernance et qu'une réflexion devra être menée en la matière en vue des olympiades à venir.

Le principe de la prise en charge d'un mi-temps de la fonction de secrétaire général est validé à l'unanimité par le CA. Une note précisant l'ensemble des modalités relatives à ce mi-temps sera présentée au CA de mars pour mise à l'ordre du jour de l'AG d'avril 2019.

3.2 Secteur Financier

3.2.1 Adoption des Budgets 2019 et 2020

Rappel de l'historique des Budgets prévisionnels et du fonctionnement.

Le Trésorier Général avait pris l'engagement lors de l'AG fédérale d'avril 2018 de présenter en 2019, les budgets prévisionnels pour les exercices N et N+1.

Les budgets 2019 et 2020 ont été présentés aux membres du Conseil d'Administration par le Trésorier Général.

Le Secrétaire Général a également présenté les développements informatiques en cours avec un focus sur :

- Le volet 1 : l'Espace Licencié : lancé le 11 décembre dernier

- Le volet 2 : la Market Place avec, dans un premier temps, l'inscription en ligne aux compétitions
- Le volet 3 : L'Espace Club : un cahier des charges a été rédigé et est en cours de relecture. Une enquête va être lancée auprès des clubs pour connaître leurs attentes.
- Le logiciel de compétitions : le cahier des charges, qui a été externalisé, devrait être livré mi-janvier. Une relecture sera effectuée et un appel d'offres sera ensuite lancé.

Chacun s'est exprimé sur le sujet.

■ **Vote n° 5 : Adoption du Budget prévisionnel 2019**

Nombre de votants : 19 voix / **19 voix pour**

Le budget prévisionnel 2019 est adopté à l'unanimité.

■ **Vote n° 6 : Maintien des cotisations pour la saison 2019-2020**

Nombre de votants : 19 voix / **18 voix pour et 1 abstention**

Le maintien des cotisations pour la saison 2019-2020 est adopté à la majorité.

Le budget prévisionnel 2020 devant être actualisé, il sera soumis à l'approbation du Conseil d'Administration en mars 2019.

Les budgets prévisionnels des exercices 2019 et 2020 seront proposés aux délégués lors de la prochaine AG fédérale.

3.3 Secteur Haut Niveau

3.3.1 Labellisation des EFB : évolutions 2019

À la suite de la réunion de la commission Labellisation des EFB qui s'est tenue le 27 octobre dernier et au bilan de la campagne 2018, les évolutions suivantes pour la Labellisation 2019 sont proposées :

- Modification du délai de validation des demandes par la fédération,
- Remplacement de l'interface de communication par l'adresse labellisation@ffbad.org,
- Suppression de la ligne Championnat de France des Comités à la suite de sa disparition
- Réécriture du critère 10 : ligue accréditée minimum de moins de 17 ans suite à l'évolution de la filière arbitrage.

Évolution de la labellisation :

- Validation du principe d'une évolution progressive des EFB vers plus de qualitatif sur les niveaux 3 à 5 étoiles.

Une prochaine réunion est envisagée en février 2019 pour la mise en place progressive de la réforme des EFB en fonction des validations du Bureau Fédéral.

Chacun s'est exprimé sur ce sujet.

■ **Vote n° 4 : Validation des propositions d'évolution de la Labellisation 2019**

Nombre de votants : 19 voix / **18 voix pour et 1 abstention**

Les propositions d'évolution de la Labellisation 2019 sont validées à la majorité.

4. Points d'information

4.1 Secteur Communication / Marketing / Événementiel

4.1.1 Présentation de l'Espace Licenciés

La vice-présidente indique que le nouvel outil mis à disposition des licenciés, est un des enjeux de la fidélisation des pratiquants permettant de répondre à leurs attentes et de leur fournir des services. Cet outil se veut évolutif.

Présentation de l'Espace Licenciés, My FFBaD, par Claire Jacobsoone, Responsable de la Communication Numérique de la fédération :

Cet espace a été pensé en fonction de différents profils (compétiteur, encadrant et officiels techniques) permettant à chacun de disposer d'informations spécifiques en lien avec son profil.

Un accès aux données personnelles est accordé, avec possibilité de modifications en lien avec Poona, ainsi que le choix du mode d'abonnement à 100% Bad.

Les données sont affichées sur une durée maximale de 10 ans, conformément au RGPD.

Il existe également :

- Une rubrique « Ma pratique », dispensant toutes sortes de conseils grâce, entre autres, à des vidéos techniques,
- Une fiche « Club », ouverte à tous comprenant des statistiques,
- Un module de recherche « Joueur ».

My FFBaD a été ouvert le 11 décembre. Le nombre de connexions enregistrées au démarrage est satisfaisant avec environ 2000 visiteurs/jour, l'objectif fixé étant de 6000 visiteurs/jour d'ici la fin d'année

4.1.2 Championnats d'Europe 2020

Discussion en cours avec la région Hauts de France pour l'organisation des Championnats d'Europe 2020 à Liévin, la piste de Metz n'ayant pu aboutir. La fédération est dans l'attente de la lettre d'engagement de l'opérateur de la salle ainsi que de la confirmation quant à la possibilité de positionner le meeting d'athlétisme à une autre date que celle initialement prévue cela se déroulant à la même période que le CE 2020.

Dès réception de la lettre de la Région, une visite du site par Badminton Europe sera envisagée et un vote électronique lancé auprès du Conseil d'Administration afin d'acter officiellement l'organisation des Championnats d'Europe 2020 à Liévin.

4.1.3 Bilan des IFB 2018

La Vice-présidente Communication remercie l'ensemble du personnel fédéral impliqué sur la semaine des IFB. Elle précise qu'il s'agissait de la 1^{ère} édition du nouveau cycle, avec un nouveau logo, une nouvelle campagne.

Présentation du bilan des IFB 2018 avec un focus sur :

- Les chiffres clés
 - 232 joueurs de 24 pays
 - 154 matchs
 - 6 jours de compétition et 18870 billets édités
 - 72 journalistes
 - 186 bénévoles

- 2654 volants utilisés
- Les résultats sportifs : les 5 tableaux ont été remportés par des asiatiques
- Le nouvel habillage de la salle
- La communication avec la campagne Ultrabad
- Les partenaires médias
 - L'Equipe
 - 20 minutes
 - Franceinfo
- La production TV par Euromédia et la diffusion TV par la chaîne *L'équipe* (11 heures de diffusion)
- La stratégie numérique : site internet, campagne e-mailing, les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram)
- Les relations Presse
 - Conférence de presse
 - Tournoi des journalistes
 - Communiqués et dossier de presse

Les retombées ont été moindres que les années précédentes, l'agence Blackboard est remise en cause et un appel d'offre va être lancé. Le forfait des champions européens à la dernière minute n'a pas favorisé la situation.

- La billetterie : 18870 billets édités, un taux de remplissage moyen de 71%, soit 8% d'augmentation des recettes billetterie par rapport à 2017
- L'organisation
 - Le programme « bénévoles »
 - La Fan Zone
 - Le village Partenaires
 - Le Développement Durable
- Les événements annexes
 - La journée des Présidents
 - les tournois annexes
 - le Clinic 2018
 - les IFB Jeunes... etc

Le Directeur de la Communication souligne l'absence de la Ville de Paris.

Chacun s'est exprimé sur ce sujet.

4.1.4 Championnats du Monde 2025

Diffusion de la vidéo montée pour la présentation des dossiers de candidatures de la fédération devant la BWF.

Le Directeur de la Communication précise que le dossier français était basé sur 3 volets : les Vétérans 2023, les JO 2024 et les Monde 2025, avec un plan d'animation territorial très solide.

Deux dossiers étaient présentés : Les Championnats du Monde Vétérans 2023 et les Championnats du Monde 2025. Pour le premier, la France était opposée à la Corée dont c'était la seule et unique candidature et malgré un meilleur dossier, la compétition ne nous a pas été attribuée, dans un souci d'équilibre de répartition.

La FFBaD s'est vue attribuer l'organisation des Championnats du Monde 2025.

Cette attribution des Championnats du Monde 2025 se fait dans des conditions financières très favorables en comparaison avec ceux de 2010, pour 2 raisons :

- Les droits d'entrée pour la fédération sont de 100 000 € contre 400 000 € en 2010
- Les frais de production TV sont pris en charge par la BWF, contre un coût de 220 000 € en 2010

La BWF a attribué l'ensemble des Championnats du Monde pour les 5 prochaines années, dont 7 à l'Asie et 7 à l'Europe. Les grands gagnants sont la Chine, le Danemark et l'Espagne. La Malaisie et l'Indonésie n'organiseront aucune compétition.

Le Président ajoute que la BWF nous a sollicité pour organiser les Championnats du Monde Parabadminton 2023.

Chacun s'est exprimé sur le sujet.

4.2 Secteur Administratif

4.2.1 Développements informatiques en cours et à venir

Ce point a été évoqué dans la présentation du budget.

4.3 Secteur Territoires Durables

En l'absence de la vice-présidente du secteur, ces points sont présentés par Cyrille Gombrowicz (DTN Adjoint).

4.3.1 Les titres de pratique en direction des EHPAD et autres établissements

Dans le cadre de la convention avec le Colisée, 2 pistes étaient à l'étude concernant le titre de pratique :

- la licence individuelle actuelle mais initialement pas prévue pour ce type de population
- la création d'un titre de pratique collectif de participation pour les établissements, non soumis à un certificat médical mais à une validation médicale par l'établissement. Les tarifs de ce titre seraient progressifs selon des tranches de nombres de pratiquants.

Ce titre inclurait une garantie Responsabilité Civile quant à l'Individuelle Accident, elle serait du ressort de l'établissement.

Chacun s'est exprimé sur le sujet.

Vote n° 3 : Création d'un titre collectif de participation en direction des EHPAD

Nombre de votants : 17 voix / **17 voix pour**

La création d'un titre collectif de participation en direction des EHPAD est validée à l'unanimité.

4.3.2 Les titres de participation et la licence estivale

En plus du titre de participation collectif pour les EHPAD, le Groupe de Travail est arrivé aux 3 propositions suivantes :

- Un titre de participation Événementiel gratuit, délivré lors de la pratique à l'essai et à l'événement –valable uniquement pour une journée, permettant de comptabiliser les pratiquants et de les enregistrer dans Poona pour pouvoir les relancer ultérieurement,
- La double licence UNSS – FFBaD valable 1 an permettant à un licencié UNSS de bénéficier d'un tarif très préférentiel de 3€ pour la licence fédérale,
- Un titre de participation estival à 15€ valable sur une période de 3 semaines pour les personnes désirant pratiquer le badminton extérieur sur la période allant du 1^{er} mai au 31 août
Une licence estivale à 25€ valable 4 mois (du 1^{er} mai au 31 août) pour les personnes désirant pratiquer le badminton au sein d'un club affilié en fin de saison ou s'initier à la pratique.

Ces différents titres doivent encore être finalisés pour être présentés au Bureau Fédéral de février et Conseil d'Administration du mois de mars.

4.3.3 Point sur le Qui Fait Quoi ?

Le document sur l'analyse de la répartition des compétences est rédigé ; reste à décider si l'on inscrit ces compétences dans les textes réglementaires de la fédération dès à présent ou si l'on attend une année supplémentaire ? Les ligues et les comités semblent aujourd'hui ne pas appréhender l'ensemble des missions qui leur incombe.

Chacun s'est exprimé sur le sujet.

4.3.4 Point d'information Dialogue de Gestion

A la suite de la validation par le Bureau Fédéral, les versements aux ligues ont été effectués (les 25% restants ou les 100% pour certaines ligues).

A la demande de Stéphane Corvée, le document prévu récapitulant l'ensemble des aides apportées aux territoires par la fédération (entre autres l'aide aux pôles espoirs, l'appui par les CTN) a été rédigé et diffusé.

4.4 Secteur Diversité des Pratiques

4.4.1 Nouvelle offre de pratiques compétitives

Présentation par François Machavoine.

L'objectif du Groupe de Travail « Nouveaux Formats de Compétitions » est de proposer des solutions permettant de mettre à disposition des territoires des formats plus dynamiques, plus attractifs, moins chronophages.

Après relecture de la lettre de cadrage et analyse des retours faits par les organisateurs de compétitions lors du sondage de l'été 2018, le GDT s'est réuni le 14 décembre 2018 : il ressort que l'objectif à se fixer est double :

- Proposer de nouvelles formes de compétitions de développement qui doivent répondre aux besoins des territoires. Ces compétitions ne doivent pas nécessairement impacter le classement fédéral des participants.
- Elargir nos schémas classiques de compétition afin d'apporter une nouvelle attractivité à la pratique compétitive officielle et accessible au classement fédéral.

Il est de la responsabilité fédérale d'apporter des outils pour répondre à ces impératifs.

Afin de parvenir à l'objectif de départ, il est nécessaire que :

- Les CTN, CTR, CTD et les responsables de ligues fassent remonter les schémas de compétition actuellement en place sur leurs territoires,

- Les membres du GDT élaborent les règlements et le cahier des charges des nouveaux schémas,
- L'ensemble de ces schémas soit géré par un logiciel de gestion de tournoi (ou à minima un tableur). Celui-ci devra être conçu de manière à pouvoir se connecter avec la base de licenciés Poona pour l'import des participants. Pour les nouveaux schémas de compétition officiels, leurs résultats doivent pouvoir être intégrés au classement fédéral.

Chacun s'est exprimé sur le sujet.

4.4.2 Réflexion sur la réforme du classement

La vice-présidente du secteur rappelle que le système actuel est inflationniste et que, même si les inflations majeures ont été corrigées, il est difficile d'aller plus loin tout en conservant ce système.

Un nouveau système est à l'étude par Maëlle Fontaine et Raphaël Nedellec, des tests ayant déjà été réalisés sur le simple uniquement avec le système Stephenson. Les autres tests pourraient être effectués sur la période de septembre 2019 à mars 2020 pour présentation à l'AG d'avril 2020.

Chacun s'est exprimé sur ce sujet.

4.4.3 Bad en extérieur

Présentation par Pascal Perrot, DTN Adjoint à l'Équipement.

Diffusion de la vidéo tournée au centre IGESA de Fréjus de l'animation mise en place par la ligue PACA et les animateurs de IGESA.

Le bilan de l'expérimentation menée en 2018 est très positif malgré la forme peu facilitante des questionnaires envoyés. Ce qui en ressort :

- L'accessibilité tous publics
- Les enjeux sociétaux
- Le côté ludique et convivial de la pratique

En parallèle, la BWF envisage le badminton en extérieur comme un très fort vecteur de développement pour les années à venir. Cette nouvelle pratique sera présentée en mai prochain à l'AG, en misant beaucoup sur le marketing du volant extérieur développé pour résister à un vent de seulement 9km/h. Les plans définitifs du terrain devraient être finalisés d'ici le mois de mars.

L'attribution par le CNDS d'une subvention d'un montant de 150 000€ à la FFBaD pour le dossier déposé sur le badminton en extérieur (appel à projet Diversité de la pratique – pratique innovante) démontre l'attractivité de cette pratique.

Trois types de nouveaux équipements de bad en extérieur seront proposés aux territoires, permettant d'envisager des animations ponctuelles ou des implantations pérennes : équipements pour assurer des plans d'animation territoriale, des installations en dalles plastiques et des terrains de Beachminton durables.

Concernant le déploiement de ces équipements, la FFBaD soutiendra les initiatives locales par un accompagnement financier et en matériel sur la base d'une convention partenariale.

Ce soutien fédéral cible en priorité les terrains structurants de Beachminton et de dalles plastifiées répartis sur l'ensemble du territoire national. Les montants des aides de la FFBaD grâce à la subvention obtenue sont :

Réalisation d'un terrain par la collectivité selon le cahier des charges de la FFBa : 3000 euros

- Construction d'un terrain concédé par la collectivité à une société : 9000 euros
- Terrain en dalles plastifiées bicolores : 5000 euros
- Kits de poteaux et filets : à étudier selon les demandes.

4.4.4 Stratégie Handibad inclusif

Présentation par Nathalie Huet, de la stratégie globale, axée sur un badminton inclusif, mise en place par la fédération afin de développer le badminton pour les personnes en situation de handicap.

Les éléments favorisant ce développement sont :

- L'élargissement de la base des joueurs en situation de handicap
- L'attribution de la délégation pour le Parabadminton à la fédération
- La participation au programme Erasmus B4ALL
- Le recensement des animations mises en place par les territoires
- La fidélisation des joueurs en situation de handicap dès une pratique compétitive

Des animations spécifiques seront développées et proposées prochainement, telles que :

- Des plateaux Handibad : 5 journées sont prévues sur 2019
- Un Circuit Parabadminton sous un format de compétition Promobad
- Une action de communication visant à l'incitation à l'identification Poona

Depuis 2014, 284 clubs ont accueilli des personnes en situation de handicap toutefois, le nombre de licenciés Handibad ne progresse que très peu : 268 en 2014 dans 139 clubs, contre 277 en 2018 dans 145 clubs. On constate un mauvais référencement des personnes en situation de handicap.

Concernant le projet B4ALL, des clubs pilotes par pays doivent être sélectionnés pour participer à ce projet, dont les 3 axes principaux sont la formation des acteurs, la mise en place de sessions d'initiation et d'animations inclusives et l'organisation de compétitions inclusives. En France, les clubs d'Aizenay, Les volants de la Nivois et St- Herblain et le comité 13 ont été retenus.

La fédération accueillera, en mars 2019, la prochaine réunion des partenaires B4ALL.

Chacun s'est exprimé sur le sujet.

4.4.5 Rapport d'activité de la commission Bad pour Tous

Présentation par Nathalie Huet.

- Féminisation : Un stagiaire en Service Civique, au sein de la fédération pour 10 mois, travaille sur le sujet et étudie les statistiques afin de proposer un Plan d'Animation Territorial sur la mixité féminine.
- Bad & Quartiers / Réfugiés / Bad en Entreprise : très peu d'activité

4.4.6 Bilan de la stratégie fédérale

Ce point n'a pas été abordé.

4.5 Secteur Emploi et Formation

4.5.1 Choix du mode d'adhésion au CoSMoS

Rappel historique du fonctionnement de l'adhésion par Stéphane Corvée.

La FFBaD a décidé, il y a quelques années, d'être tête de réseau et de payer pour les ligues et les comités.

L'Assemblée Générale du CoSMoS de décembre 2018 a fait évoluer son mode d'adhésion en proposant 4 formules.

La fédération souhaite conserver son rôle de tête de réseau et propose d'intégrer aussi les clubs employeurs en payant leur cotisation.

Cela permettra d'obtenir des chiffres précis au niveau de l'emploi dans les clubs le coût de l'adhésion variant par tranche, en fonction du nombre d'emplois.

Une note sera rédigée en collaboration avec Vincent Legras et diffusée au clubs employeurs afin de les informer des avantages de cette adhésion collective.

Chacun s'est exprimé sur le sujet.

4.5.2 Point sur les dossiers du secteur

Jérôme Careil, DTN Adjoint en charge de la formation fait un point avec un focus sur :

- La mise en place d'une formule de DE spécifique pour les professeurs d'EPS l'été prochain, très probablement à Strasbourg
- La sortie prochaine de la 1^{ère} étude de l'observatoire de l'emploi
- La sortie prochaine de l'analyse des Plans Emploi Clubs 2014-2015
- Le suivi des trajectoires des stagiaires en formation professionnelle
- La bonne marche du DE et de la préfo, contrairement au CQP
- Le questionnement sur les filières fédérales des techniciens
- Les projets de produits vidéo et de dématérialisation des contenus

Fin de la séance samedi à 17h.